



Inventaire historique et archéologique des communes de la Communauté "Champagnole Porte du Haut Jura"

*Compilations de données et de textes
réalisées par François Leng et Alain Mariot (mai 2011)*

CHATELNEUF

A - Structures et vestiges préhistoriques, archéologiques et historiques

- ❶ Église du 14ème siècle
- ❷ Vestiges de l'ancien château au sommet d'un roc escarpé, au Chatelet
- ❸ Au sud de la propriété Château Parquet, existence d'une voie en direction d'Illay, doublant au nord la RD 40 reliant Pont de la Chaux à Chatelneuf
 - Un grand nombre de tessons ont été mis au jour au XIXème siècle près du bord sud-ouest du lac.
- ❹ Une large dalle de pierre brute sous laquelle se trouvait un grand nombre d'ossements a été découverte en 1850 : sépulture protohistorique ?
 - Une francisque a été trouvée en 1855 au lieu-dit Aux Touillons.
 - Une autre francisque trouvée dans les communaux de Boulachons
- ❺ Vestiges désignés sous le nom de poste romain, à proximité du chatelet
- ❻ Ensemble de voies anciennes et murs signalés par Jacques BERGER

Les numéros renvoient à des localisations sur cartes

B - Sources bibliographiques

BERGER Jacques	ALESIA Chaux-des-Crotenay, pourquoi ? (2004)
BERGER Jacques	Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N°18 (1998)
GIRARDOT Louis-Abel	Mémoires de la Société d'Emulation du Jura 4 ^e série, 4 ^e volume (1888)
GIRARDOT Louis-Abel	1888, p. 14.
ROTHER Marie-Pierre	Carte archéologique de la Gaule - le Jura (2001)
ROUSSET Alphonse	Dictionnaire géographique historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département. Département du Jura (1853-1858)
SIMON Patrick	Petits dialogues avec une sculpteuse, Marguerite Gagneur“ - éd Lacour

C - Extraits de textes publiés

L'origine de Châtelneuf, comme bourg féodal, est parfaitement connue. Il s'agit de savoir si ce village existait avant l'acte d'association intervenu en 1285, entre l'abbaye de Balerne et Jean de Chalon-Arlay I^{er}. Nous penchons pour l'affirmative. Un climat du territoire porte le nom de *Champ-du-Feu*. Le lieu d'assemblée des druides et des eubages dans les forêts des Vosges et des Carnutes s'appelait aussi *Champ-du-Feu* ou *Hochfeld*. Lorsque les Romains se furent établis sur le Mont-Rivel, au-dessus de Champagnole, les prêtres gaulois se réfugièrent probablement dans les sombres forêts de Loulle et de Châtelneuf, et s'établirent autour des lacs du Fiogay, de Narlay et de Maclu, considérés comme sacrés. Leur présence dans ces lieux se trahit par les nombreuses croyances qui peuplent ces bois d'esprits, de sylphes et de chasseurs sauvages. Le nom de *Chaseaux*, que porte un vaste terrain, rappelle le souvenir d'habitations détruites ; ceux de *Grande-Vie*, de *Pérou*, indiquent la trace d'anciens chemins qui venaient aboutir à la bourgade romaine de Champagnole. Il est question de la Chaux-des-Crotenay, village voisin de Châtelneuf, sous la dénomination de *Protonacum*, au lieu de *Crotonacum*, dans un diplôme de l'empereur Lothaire I^{er}, de l'an 855, en faveur de l'abbaye de Saint-Claude. M. D. Monnier a cru qu'il s'agissait dans ce titre de Crotenay mais il s'est trompé. L'abbaye de Château-Chalon a de tout temps possédé l'église et les dîmes de Crotenay, tandis que celle de Saint-Claude, représentée par le prieuré d'Arbois, avait celle de la Chaux-des-Crotenay. Cette date de 855 prouve pour la haute antiquité de ce dernier lieu et des villages environnants. Du reste, une preuve tout à fait décisive en faveur de notre opinion, c'est le nom même de Châtelneuf, qui fait supposer un château plus ancien. Le château dont on voit encore les ruines, a été construit postérieurement. Celui qui le précéda occupait le sommet d'un roc escarpé, qui se trouve entouré de forêts à un kilomètre au sud du village.

Son emplacement, appelé *au Châtelet*, a conservé quelques vestiges qui paraissent remonter à la période gallo-romaine.

Alphonse ROUSSET - Dictionnaire du Jura (1854)



120 - Chatelneuf (alt. 700-884 m; 13 km²)

1* ⑩ Au sud de la propriété *Château Parquet*, une voie en direction d'Illay, doublant au nord la RD 40 reliant Pont de la Chaux à Chatelneuf, a été mise au jour en 1994. Cette voie présente deux types de structures appartenant à des chronologies dissemblables. La datation de cette voie est encore incertaine : Chr. Meloche (dir.), Bilan 1994 des prospections-sondages au Sud-Est de Champagnole : voies de communication. et habitats intercalaires antiques-médiéval-moderne, Besançon, S.R.A. de Franche-Comté, 1994

2* ⑥ Près du bord sud-ouest du lac (alt. + 747 m), un grand nombre de tessons ont été mis au jour au XIXe siècle. "De là pourrait venir le nom de tuilerie que l'on donne au terrain voisin de la partie occidentale du hameau, bien qu'il n'y ait jamais eu de tuilerie à cet endroit." : L.-A. Girardot, 1888, p. 14.

3* ⑨ Près du milieu du village (alt. ± 780 m), sur le bord occidental du plateau, en construisant un mur au sud de la propriété de M. Tugot, en 1850, F. Blondeau découvrit une large dalle de pierre brute sous laquelle se trouvait un grand nombre d'ossements. Aucun objet n'a été recueilli dans cette sépulture présumée protohistorique : L.-A. Girardot. 1888, p. 18 ; - E. Chantre, Cl. Savoye, 1904, p. 16 ; - E. Fournier, 1928, p. 95.

4* Au lieu-dit Aux Touillons, tout près de la première maison du bas du village, en rectifiant le chemin qui se dirige vers Le Vaudioux, une francisque a été trouvée en 1855 : L.-A. Girardot, 1888, p. 17.

5* A 1500 m à l'ouest du village, dans les communaux de *Boulachons*, a été découverte une autre francisque : L.-A. Girardot, 1888, p. 17-18, pi. VI, n° 1.

Marie-Pierre ROTHÉ - Carte archéologique de la Gaule (2001)



Objets de pierre

Le territoire de ce village a fourni trois haches et un disque lenticulaire de pierre polie :

Hache du château

Une hachette en serpentine [...] provient du village même, sur le bord de la montagne, dite *Sur-le-Château*, qui portait le château fort construit au Moyen âge. Un léger éboulement, survenu à la suite de la chute du mur qui borde à l'Ouest la cour de la maison Bourgeois, mit cette hachette au jour en 1875, et le propriétaire, qui l'avait recueillie surtout dans l'espoir qu'elle ferait une bonne pierre à affiler, me la remit. Elle se trouvait à 1 m. de profondeur sous le sentier qui conduit, par le jardin Bourgeois, sur le château, et a peu

près à mi-hauteur entre la cour et le dessus de la montagne. Une petite fouille, pratiquée alors sur ce point, m'a fait reconnaître qu'une mince couche de terre noire, analogue à la couche archéologique de la Grande-Châtelaine de Ney dont il sera question plus loin, se trouvait encore plaquée contre le rocher, dont elle garnissait de petites anfractuosités. J'y ai recueilli une défense de sanglier ou de porc, des molaires de mouton ou de chèvre, et quelques fragments d'os d'animaux indéterminables. En outre, cette fouille a donné un morceau de poterie non vernie, faite au tour, assez cuite et fort analogue aux poteries du poste fortifié du Châtelet dont il sera question plus loin ; enfin, un petit morceau de verre jaune, grossier, qui semble avoir fait partie du col d'un flacon épais. Je cite seulement ces derniers pour être complet, car il y a eu évidemment mélange de débris de diverses époques, soit lors des fouilles, soit à une date antérieure, de même qu'une plus grande épaisseur de la couche archéologique a pu disparaître lors de la construction du château et de son fossé. Il est regrettable que la situation de la fouille et le manque de temps ne m'aient pas permis de manier la pioche davantage et de faire des recherches plus importantes.

Quoi qu'il en soit, il semble que l'on pourrait conclure à l'existence d'une station préhistorique à l'emplacement du château-fort de Châtelneuf.

Hache des Verrières

Une petite hache en serpentine (?), d'un travail très soigné, au corps finement pointillé, polie sur la moitié environ [...], provient d'un champ situé dans la *Combe-des-Verrières*, qui continue à l'Ouest la *combe du Fioget*, où se trouve le lac de ce nom. Elle a été recueillie à quelques centaines de mètres de ce lac, tout près du bord occidental du chemin de desserte qui conduit aux *Grands-Bois* de Loulle et se continue par le *Chemin blanc*, de façon à établir la communication la plus directe entre Loulle et Frânois. Ce *chemin des Verrières* conduit aussi près des *Prés-Marion*, où l'on a trouvé sur le territoire de Frânois, des outils antiques, cités par M. D. Monnier.

Les champs *des Verrières* renferment des silex assez nombreux, en morceaux informes et en éclats. Quelques-uns pourraient, à la rigueur, être des déchets dus à la taille d'objets de silex ; mais aucun de ceux que j'ai observés n'offre des caractères suffisants pour attester une cassure intentionnelle.

Hache du Fioget

Une grande hache, d'un travail soigné, en chloritoschiste avec grenats, a été trouvée en 1879 dans le ruisseau de décharge du *lac du Fioget*, à une vingtaine de mètres du lac, par l'un des ouvriers que j'avais employés aux fouilles de la station de Ney. [...]

Plus près du hameau du Fioget, j'ai recueilli un morceau de bois de cerf, d'environ 0 m 15 de longueur, n'offrant que la moitié de l'épaisseur du bois ; coupé carrément à une extrémité, il est taillé en coin à l'autre bout.

On m'a signalé dans une terre cultivée, près du bord Sud-Ouest du lac, la présence d'un si grand nombre de débris de poterie que les propriétaires, qui en ont fait la remarque, en étaient tout surpris. De là pourrait venir le nom de *Tuilerie* que l'on donne au terrain voisin de la partie occidentale du hameau, bien qu'il n'y ait jamais eu de tuilerie dans cet endroit. L'état de la culture ne m'a pas permis de vérifier l'existence de ces poteries lorsque j'habitais ce pays. Je mentionne ce dire à titre de simple renseignement.

La présence de la hache de pierre suffit d'ailleurs pour permettre d'indiquer la grande

probabilité de l'existence de palafittes sur le *lac du Fioget*. Lorsque j'ai quitté Châtelneuf, en 1879, je m'occupais d'organiser des travaux destinés à abaisser le niveau de ce lac, ce qui, tout en favorisant la culture de ses bords marécageux, devait me permettre des recherches archéologiques. Ces travaux ont été exécutés en 1880, et le lac est à présent abaissé d'environ 0,60 m ; mais mon éloignement actuel et le manque de temps ne m'ont pas permis d'exécuter les fouilles projetées.

Disque de pierre polie

Un disque lenticulaire, à bords arrondis, très régulièrement conforme et soigneusement poli, qui paraît être en serpentine, a été trouvé en 1878 à 1 kilomètre environ au Nord du village, dans les champs dits *Sur-la-Plaine*, entre les deux chemins qui, à partir de l'oratoire, conduisent de Châtelneuf à Pillemoine et à Vaudioux, c'est-à-dire près de l'ancien *chemin de la Creuse*. Il est fort analogue, par sa forme, ses dimensions et même la roche constituante, à celui que possède le musée de Lons-le-Saunier, et qui provient des cendriers celtiques du puits-salé de cette ville. J'ai eu en communication le disque de Châtelneuf, mais son propriétaire, qui le considérait comme une excellente pierre à affiler, ne voulut pas s'en dessaisir. Aujourd'hui, il se trouve égaré. [...].

Pierre dressée de Sous-le-Châtelet

Sur le bord oriental du vieux chemin de Châtelneuf à *Bataillard* et Franois, au pied du Châtelet dont il sera question plus loin, se trouve la « *Grosse-Pierre* », dressée verticalement tout à côté du chemin. C'est un gros bloc de calcaire, de forme presque cubique, d'environ 1 m 60 de hauteur, au-dessus du sol, pour 1 m 50 et 1 m 70 de largeur sur les faces latérales. Au commencement du siècle, un vieillard du pays réunissait les grands bergers qui se trouvaient avec lui près de là, pour essayer de renverser cette pierre, sous laquelle on devait trouver un trésor. Était-ce quelque reste d'une antique tradition ? Ou bien une simple mystification, car le bloc défiait tous les efforts ? On ne saurait le dire.

Un autre bloc, de 1 m 40 de haut sur 1 m 10 de large, qui n'a pas de nom particulier, se trouve à une cinquantaine de mètres plus au Nord, sur le bord de ce chemin et du même côté.

Il est tout à fait probable que la main de l'homme est étrangère à la disposition de ces blocs. Quoi qu'il en soit, la position de la *Grosse-Pierre*, sa forme et sa situation tout près de la bifurcation du vieux chemin de Châtelneuf, dans la direction de Franois et dans celle de Chaux-des-Crotenay, portent à penser que, si elle n'a point été placée ou façonnée par l'homme, du moins elle a dû attirer depuis longtemps l'attention des habitants du pays, et servir peut-être de point de repère durant les temps anciens, comme il arrive encore parfois aujourd'hui.

On m'a dit avoir trouvé près de là, sous le pic du Châtelet, des sortes de meules analogues à celles dont les anciens se servaient pour moudre le grain ; mais le fait n'a pu être vérifié, et il reste tout à fait problématique.

C'est d'ailleurs sur le sommet du Châtelet que se trouvent d'antiques fortifications décrites dans le chapitre suivant, et l'on y a recueilli, avec des poteries, dont quelques-unes pourraient être attribuées à l'époque celtique, un caillou des chailles du nord de la Franche-Comté qui a peut-être servi de percuteur.

Polissoir

On pourrait mentionner encore, quoique avec une grande réserve, une plaque subrectangulaire de grès quartzeux grossier, d'environ 15 centimètres de côté, que j'ai recueillie tout récemment sur un murger, entre le hameau du *Chalet* et celui de *la Marche-Dessus*, lieudit *Aux Crozets*. Ce grès appartient à une roche étrangère au pays, et provient probablement de la forêt de la Serre, près de Dole. Sur l'un des côtés, il porte les traces certaines d'un polissage uniforme, et semble être un fragment d'un polissoir de plus grande dimension. Il pourrait avoir été utilisé aux époques préhistoriques; mais il a pu servir également, à une époque plus ou moins récente, à aiguiser les outils d'un tailleur de pierre. Toutefois, sa présence sur ce point, assez loin de toute carrière à pierre de taille, semblerait indiquer son emploi pour un usage différent et à une époque bien ancienne.

Objets de bronze

Ils ne sont pas représentés encore à Châtelneuf d'une manière précise. On pourrait rappeler seulement à ce sujet la découverte, vers 1800, dans une fissure de rocher, à 150 mètres au sud de l'église, d'un assez gros morceau de bronze, qui fut considéré par les gens du pays comme « un morceau d'anse d'une cloche pesant au moins 4000 livres » (1). — Ne serait-ce point là plutôt un morceau de bronze antique car aucune refonte de cloche, qui eut permis d'en dérober et cacher des morceaux, n'avait eu lieu dans le pays depuis un temps immémorial. La présence de ce bronze dans les rochers qui bordent le *vallon du Fioget*, sur les bords du chemin qui y conduit, mérite, en tous cas, d'être constatée.

(1) *Lettre de renseignements, adressée vers 1808, par le maire de Châtelneuf Claude-François GIRARDOT, probablement à M. Béchet, Secrétaire général de la préfecture. Elle est citée par D. Monnier. (Annuaire du Jura, 1868, p. 142).*

Francisques

Deux haches de guerre, ou francisques, ont été recueillies sur le territoire de Châtelneuf, et font penser que ce pays était habité ou fréquenté à l'époque mérovingienne.

L'une, qui n'a pas été conservée, fut trouvée en 1855, tout près de la première maison du bas du village, lieu dit *aux Touillons*, en rectifiant le chemin qui se dirige sur Vaudioux. Je l'ai vue alors. Elle avait la forme ordinaire d'une grande francisque à tranchant assez large. L'autre [...] a été trouvée à environ 1 500 m. à l'Ouest. du village, dans les communaux des *Boulachons*. Elle se rapproche davantage que la précédente de la forme de certaines haches modernes.

Si l'attribution de cette dernière à l'époque mérovingienne laisse quelque doute, la première suffit pour indiquer la continuité de la fréquentation de ce pays durant les temps intermédiaires entre l'époque gallo-romaine et l'époque féodale.

Sépulture ancienne

En construisant, il y a une trentaine d'années, le mur au sud de la propriété de M. Tugot, située à peu près au milieu du village, sur le bord oriental du plateau, M. Félicien Blondeau découvrit une large dalle de pierre brute, sous laquelle se trouvaient un grand nombre d'ossements. Aucun objet n'a été recueilli dans cette sépulture. Il est évident qu'elle est antérieure à la fondation du village actuel, qui posséda dès 1328 une église avec un cimetière alentour. Il est fort probable qu'elle remonte à l'époque mérovingienne, ou même aux temps gallo-romains.

FRANOIS ET ILAY

Ilot de la Motte d'Ilay

Entre le village de Franois et celui d'Ilay, près de la cluse de Chaux-du-Dombief, et tout à côté des deux lacs du Maclu, se trouve le lac de la Motte ou lac d'Ilay, qui renferme un îlot ou motte, de nature rocheuse, à présent couvert d'arbres, de même que le lac de l'Abbaye, dans le Grandvaux, présente aussi une île. Coïncidence remarquable, en 523, nous disent les auteurs (Rousset), Saint Antidole, cinquième abbé de Condat (Saint-Claude), envoie des religieux dans cette région : l'un, Didier, s'établit dans l'îlot d'Ilay, où il fonde le prieuré de la « Motte dans une île » (1) ; l'autre, Aubert, s'installe dans l'îlot du lac du Grandvaux, et y fonde l'abbaye du Grandvaux qui donne son nom à ce dernier lac.

Lorsqu'on rapproche la fondation de ces premiers établissements religieux du pays dans les îlots naturels de nos lacs de l'existence d'une bourgade lacustre à Clairvaux, de la présence de haches de bronze et peut-être de pilotis sur les bords du lac de Chalain (2), et de la découverte de haches de pierre près de celui du Fioget, on ne peut s'empêcher de penser que ces îlots naturels ont dû être habités longtemps avant l'arrivée de ces religieux, et avant même que les hommes de l'âge de la pierre et du bronze songeassent à construire des îlots artificiels pour établir leurs palafittes. Il est bien désirable que des fouilles sérieuses y soient exécutées.

J'ai déjà fait remarquer ailleurs, en exprimant l'idée précédente (3) que les légendes de villes détruites qui auraient été remplacées par les lacs de Chalain et de Narlay, se rapportent peut-être à l'existence de cités lacustres, dont les nouveaux habitants du pays, établis au Moyen âge, auraient retrouvé le souvenir ou découvert quelques traces.

Et pourtant, aucun objet de pierre ne paraît avoir été recueilli à Franois ni à Ilay, non plus qu'à l'Abbaye du Grandvaux. J'ai la confiance que, de même qu'à Châtelneuf, il suffirait de quelque chercheur ou indicateur dans ces pays pour amener des découvertes.

(1) Didier, plus connu sous le nom de Pontius ou Saint-Point, est patron de l'église de la Chaux-du-Dombief, selon MM. Rousset et Moreau (Dictionn... histor... p. 76). D. MONNIER a placé à l'Abbaye et à Bonlieu l'établissement d'Aubert et de Didier (Annuaire du Jura, 1861, p. 55 et 135), et attribue à Thiebert de Montmoret et, la fondation, en 1172, du prieuré de la Motte. — L'opinion de MM. Rousset et Moreau paraît plus probable.

(2) On me signale, vers le bord occidental du lac de Chalain, près des Vernois, l'existence, au fond de l'eau, de pieux qui pourraient être des pilotis. De nombreux tumulus sont situés à peu de distance, sur les territoires de Marigny et du Villars. D. Monnier, qui les indique d'ailleurs, signale la découverte en 1822, au bord septentrional du lac, non loin du Mont-Dieu qui paraît un monticule artificiel, de plusieurs objets de bronze (Annuaire du Jura: 1855, p. 122, et 1858, p.91). Ce sont évidemment, d'après sa description, une pointe de lance et des haches à douille avec boucle de retenue. — On doit souhaiter qu'il soit fait un examen attentif des bords du lac, et que des fouilles y soient effectuées, lorsqu'une baisse suffisante des eaux le permettra.

(3) Notes sur la station préhistorique de Ney. (Mem. Société d'Emu. du Jura, 1879, p. 276).

Outils de bronze

En revanche, M. D. Monnier a signalé la découverte, sur le territoire de Franois, de « haches, de pioches et de coins de bronze » (1), sur lesquels je ne possède aucune autre indication.

Monnaies romaines

Le même auteur mentionne une médaille d'or de Valentinien (2) ou de Théodose (3), qui a été trouvée, lors d'une tentative de dessèchement du lac du Vernois, sur le territoire de la même commune.

Observations et découvertes aux Prés-Marion

Entre les lacs de Châtelneuf et du Vernois, sur la montagne dite *Bois-sur-les-Rochers* de la carte de l'Etat-Major, se trouvent des prés-bois appelés *Prés-Marion*, ou M. D. Monnier a observé de nombreux petits tertres, séparés par de petits fossés, ayant du charbon dans le fond. Il indique en outre la découverte dans cet endroit d'instruments de coupeur, peu différents des outils actuels, sauf toutefois une pioche de fer, longue de un demi-mètre, qui avait le tranchant de bronze (4). Cet auteur signale d'ailleurs le point de vue admirable qu'offre cette sommité, d'où le regard s'étend sur les Hautes-Joux, le Poupet, les monts de la Châtelaine près d'Arbois et, de Poligny, les châteaux de Montrond, Mirebel, Binans, Beauregard, l'église de St-Etienne-de-Coldres, les hauteurs qui dominent Clairvaux et Orgelet. Un commencement de fouilles aux *Prés-Marion* ne m'a rien révélé d'intéressant. Des recherches plus sérieuses pourraient y être effectuées.

(1) *Annuaire du Jura 1843*, p. 132.

(2) *Id. Id.* p. 132.

(3) *Id. 1851* p. 122.

(4) *Id. 1843*, p. 132.

(1) L. A. GIRARDOT, Station préhistorique de Ney. (*Mém. Société d'Emulation du Jura*, 1879, p. 246).

(2) ROUSSET et MOREAU. Dictionnaire histor... du Jura, *articles* Chaux-du-Dombief, (*t. II*, p. 76-77), Saint-Claude (*t. II*, p. 202), Grandvaux (*t. III*, p. 266 et 272), Saint-Laurent (*t. III*, p. 385). –

LE CHATELET DE CHATELNEUF

Lorsqu'on suit le chemin de grande communication de Châtelneuf à Pont-de-la-Chaux, on découvre devant soi, dès que l'on sort du village, un pic rocheux, arrondi, presque entièrement dénudé, qui s'élève à l'extrémité orientale de la montagne boisée dite *Sur-le-Lac* ou *les Grands-Bois*. On dirait les ruines d'une tour gigantesque, adossée à la montagne, et surgissant du milieu de la forêt. C'est le Châtelet.

Arrivé aux petites combes des Sanges, qui se remplissent d'eau lors des grandes pluies, on voit le Châtelet élever, à 70 mètres au-dessus du chemin, sa tête chauve, parsemée de quelques maigres buissons. Le grand chemin passe à l'est et presque au pied ; mais un chemin de desserte de la forêt s'élève en pente rapide, sur une hauteur de 35 m., jusqu'au col qui sépare le Châtelet de la montagne des Grands-Bois [...].

Une fois à ce col, on s'aperçoit que le Châtelet est une sorte de petit plateau boisé, très étroit, allongé du nord au sud : l'extrémité septentrionale, plus élevée et arrondie, constitue la tête dont nous parlions tout à l'heure. Ce plateau, situé à 25 mètres au-dessus du col, est, sur presque tout son pourtour, d'un abord très difficile, impossible même dans la partie septentrionale; toutefois, il peut être assez facilement escaladé depuis le chemin du col, surtout au Sud-Ouest

La surface de ce plateau est d'abord assez uniforme. Mais lorsqu'on veut gagner l'extrémité nord, on est surpris de se trouver en face d'une sorte de fossé, suivi d'un talus

rapide qu'il faut gravir avec peine, sur 6 m. de haut. On arrive alors sur le sommet du Châtelet, sorte de petit plateau, irrégulier, à peu près ovale, au milieu duquel s'élèvent quelques blocs rocheux, et dont le seul côté facilement accessible est celui que précède le fossé. A peine un court espace à l'Ouest et un petit couloir à l'Est [...] permettraient-ils de grimper très péniblement par une autre voie. Cette sommité est le Châtelet proprement dit.

De ce point, situé à 870 m. d'altitude, on jouit d'une vue magnifique. Elle est bornée au Sud-Ouest, il est vrai, par la montagne des *Grands-Bois* ; mais ce n'est qu'une ombre au tableau, faisant mieux ressortir encore l'immense panorama qui se déroule dans toutes les autres directions.

Le plateau de Châtelneuf montre d'abord les collines et les bois de sa partie septentrionale, parsemés de villages. Vient ensuite, s'allongeant du Sud-Ouest au Nord-Est, la chaîne de l'Eute, où l'on distingue les ruines du château de Mirebel et la vieille tour de Montrond. Par delà cette chaîne, s'étend, sur une largeur variable, une longue bande de la partie occidentale du premier plateau du Jura ; elle montre quelques villages, celui de Plane en particulier, et se prolonge par la forêt des Moidons jusqu'au plateau d'Ivory, près de Salins, laissant parfois deviner les profondes échancrures de son bord. Plus loin, la vue se perd dans les brumes de la Bresse, et, peut-être, par un temps favorable, en découvrirait-on quelques localités.

Au nord, on voit, à quelque dix kilomètres, le plateau de Montrivel, près de Champagnole, et la montagne de Fresse, dont la célèbre *Pierre-Lite* a presque disparu ces dernières années. Entre ces derniers et le plateau de Valemoulières, tout à l'horizon, parmi quelques sommités grisâtres des environs de Salins, s'élève une petite croupe vaporeuse qui les domine : c'est le *Poupet*, le géant du premier plateau, bien rapetissé par une distance de 35 kilomètres.

Plus à l'est, une région noire de sapins permet une échappée lointaine sur des prairies, dans la direction de Boujailles ; elle comprend les forêts de la Joux, que traverse, comme une ligne blanche, la voie de Mouchard à Pontarlier.

Vient ensuite, à l'est, avec ses faibles ondulations, le Val-de-Mieges, où l'on distingue Nozeroy, ainsi qu'une foule d'autres localités.

Au Sud-Est et au Sud, s'échelonnent successivement, selon des directions plus ou moins parallèles, les divers chaînons de la région des hauts plateaux et des sommités du Jura. On croirait à les voir qu'une mer, bouleversée par une tempête venant du côté des Alpes, eut ses vagues gigantesques subitement congelées. C'est d'abord la chaîne du Maclu, qui se continue au Nord par la côte de Chalême ou chaîne de la Haute-Joux ; puis viennent les petits chaînons du Grandvaux, au-delà duquel s'étend le Mont-Noir. La chaîne du Rizoux se montre ensuite, bien déteinte par l'éloignement ; enfin, aux extrémités de l'horizon, apparaît une ligne de quelques sommets grisâtres, appartenant à la chaîne du Mont-Tendre au Reculet ; par dessus, s'élève une croupe arrondie, qui garde neuf mois de l'année sa blanche parure d'hiver : c'est la Dole.

Le Châtelet de Châtelneuf serait donc un point admirablement choisi pour des signaux destinés à tout ce vaste horizon.

Vers 1808, le maire de Châtelneuf, Claude-François Girardot, mon grand oncle, adressa à la préfecture du Jura, en réponse à un questionnaire, une notice sur cette localité (4). Entre autres renseignements, il indiquait l'existence d'un retranchement antique sur le Châtelet. MM. Rousset, et Moreau se servirent de cette indication et des renseignements que mon père leur fournit, en 1852, pour échafauder l'hypothèse d'un château-fort très

ancien, qui aurait existé sur ce point avant celui de 1285 près du village : de là, selon ces auteurs, le nom de Châtelneuf donné à ce dernier. C'était de leur part une hypothèse tout à fait gratuite; car il n'existe au Châtelet, ainsi que mon père le faisait remarquer, aucun vestige de murailles à mortier. « Son emplacement, disent-ils d'ailleurs, a conservé quelques vestiges qui paraissent remonter à la période gallo-romaine »

(4)Dans l'Annuaire du Jura de 1868, M. Désiré Monnier, indique encore, d'après la notice de 1808, les fortifications du Châtelet.

J'avais été conduit par mon père, il y a bien longtemps déjà, sur le Châtelet. Il m'y avait fait remarquer un fossé creusé dans le roc, et dont les matériaux, observait-il, avaient été rejetés dans le dessus pour augmenter l'escarpement. Aussi m'étais-je proposé de pratiquer quelques fouilles sur ce point, lorsque la coupe des bois en rendrait l'accès plus facile et permettrait d'en explorer les alentours. Cette coupe a été faite en 1880, mais je n'ai pu m'en occuper qu'en 1884. La Société d'Emulation du Jura ayant bien voulu décider alors l'exécution de ces fouilles et mettre à ma disposition le crédit nécessaire, elles ont été effectuées en août et septembre de cette année.

A ce sujet, je dois remercier tout d'abord M. Charles Prost, alors garde-général des forêts à Champagnole, et M. Alphonse Girardot, maire de Châtelneuf, qui ont bien voulu m'accorder fort gracieusement les autorisations nécessaires pour ces recherches dans la forêt communale.

Disposition générale du retranchement du Châtelet

Fouilles exécutées.

D'après les premières données, le fossé seul semblait devoir faire l'objet des fouilles, et il n'y avait guère à en espérer. Mais un examen attentif du bord supérieur de l'escarpement permit bien vite de reconnaître qu'une sorte de parapet, peu accentué, il est vrai, régnait sur le haut du talus, faisant face au sud, et était accompagné à chaque extrémité d'une aile latérale [...]. Toutefois, les matériaux qui le constituent paraissent si informes que l'on pouvait croire à une simple accumulation naturelle.

Une première tranchée fut exécutée près de l'angle ouest, dans la face principale de ce parapet [...] Elle montra bientôt de la manière la plus évidente que l'on avait affaire à un retranchement formé de pierres sèches, assez grosses dans l'origine. Ces matériaux, provenant du calcaire séquanien blanc qui forme le haut de cette montagne, sont gélifs, et ils se sont effrités à la surface ; mais on put fort bien remarquer à l'intérieur, où ils n'étaient pas aussi altérés, leur disposition intentionnelle primitive. Il devint très facile de reconnaître que de gros blocs, qui semblaient faire partie du rocher, vers le milieu du retranchement, y avaient été amenés du dessus du Châtelet ; sur ceux-ci, on avait placé ensuite les matériaux extraits du fossé, en les inclinant vers l'intérieur, de façon à mieux se soutenir. Un foyer, des débris de poterie, des ossements et des objets de fer ont été recueillis dans cette première tranchée.

Ces résultats intéressants engagèrent à exécuter une seconde tranchée, près de l'angle oriental, où l'on obtint à peu près les mêmes résultats et une troisième par le milieu de l'aile occidentale du parapet [...] Cette dernière permit seulement de constater la construction intentionnelle de cette aile, à l'aide de matériaux de petite dimension. L'aile orientale, peu importante d'ailleurs, est formée en partie d'un banc de rocher en place ; elle n'a pas été fouillée.

Le succès de ces fouilles me détermina à pousser davantage les recherches, en attaquant

le retranchement sur toute sa face principale. Mais désirant en laisser le plus possible de vestiges comme témoin, j'ai fait conserver, entre les deux tranchées, le parement extérieur avec son revêtement de débris effrités, et la partie intérieure seule a été fouillée sur toute la longueur, puis remblayée au fur et à mesure du travail. Il est probable que la partie respectée conserve encore quelques débris d'armes et de poteries.

Le fossé fut ensuite attaqué sur différents points, par petites portions ; mais on n'y rencontra aucun objet antique. J'aurais voulu l'explorer davantage, si le manque de temps et la difficulté de se procurer des ouvriers ne m'avaient obligé de m'arrêter aux recherches principales.

L'observation attentive de la surface du plateau en avant du Châtelet et dans celui-ci n'a révélé aucun indice de tumulus ou d'autres points intéressants à fouiller. Toutefois, l'âge des taillis qui garnissaient ce plateau ne permettait déjà plus de distinguer suffisamment le sol pour cette recherche.

Les fouilles du Châtelet prouvent que des travaux de défense, composés d'un fossé suivi d'un retranchement y ont été exécutés, du seul côté facilement accessible.

Il est aisé de voir qu'avant l'action de l'Homme, le Châtelet communiquait très commodément avec le reste du petit plateau, situé au sud, par la partie moyenne de sa largeur, à l'emplacement du fossé : la roche se continuait par cette partie, d'une façon presque insensible, montrant seulement quelques petits gradins d'un parcours très facile.

Mais sur chaque bord, les blocs de rocher en place qui s'élèvent encore aux extrémités de la face principale du retranchement formaient un gradin plus marqué et d'accès difficile [...]. Pour fermer le passage médian, on a creusé un fosse dont les dimensions sont plus considérables en face de ce passage, et, en même temps, on a garni celui-ci, en arrière du fossé, d'un rempart reliant les blocs rocheux latéraux, et se prolongeant en aile sur les cotés.

Ces indications générales étant données, passons au détail des faits observés :

Fossé

En partie comblé par des éboulis tombés du rempart et garni de taillis de 4 ans, le fossé semblait devoir se continuer sur toute la largeur du plateau. Les fouilles ont prouvé qu'il n'en est pas ainsi. Il se trouve interrompu, près de chaque extrémité, sur deux points, situés précisément en face d'escarpements rocheux naturels qui ont probablement été rendus plus abrupts. On a ainsi une portion de fossé assez importante à l'Est, une partie médiane qui est la plus considérable, et une partie occidentale rudimentaire [...].

D'une extrémité à l'autre du fossé, règne sur le bord extérieur un bourrelet, formant une sorte de glacis, qui en augmente l'escarpement. Une tranchée qui la coupe transversalement [...] ne m'a fourni aucune antiquité. Il semble avoir été formé des débris les plus menus extraits du fossé.

La partie orientale de celui-ci a une longueur de 4 mètres environ. Commencée sur une largeur de 4 m, cette portion se termine brusquement à la première interruption, par une largeur de 2 m dans le haut et seulement 1 m dans le bas. La profondeur est ici de 4 m 50 au-dessous du passage, et environ 2 m 50 au-dessous de la crête du bourrelet extérieur. Cette profondeur augmente vers l'Est dans la partie voisine de l'angle. Là, elle a près d'un mètre, et l'on pourrait admettre qu'à l'origine elle s'élevait de 1 m 50 à 2 m ; mais à peu de distance elle n'offre plus que 0 m 50 environ, sur 2 m de large : avant l'effritement elle devait rester au-dessous de 1 m. Comme l'aile orientale, elle est située à une distance de 3 m environ du bord de l'escarpement. Elle paraît avoir été formée de pierres de petite

dimension ; les plus grosses ayant été réservées pour la facade méridionale.

La partie principale a été complètement fouillée avec soin [...], ne laissant ainsi en place que le parement extérieur sur 3 m. de long [...]. Ce travail a fourni les observations et les récoltes signalées plus loin.

La tranchée pratiquée dans l'aile occidentale n'a rien fourni.

Foyer

Sur toute la longueur de la face principale du retranchement se sont montrées, dans la partie intérieure, les traces d'un vaste foyer, mesurant ainsi 6 m de longueur, sur 0 m 80 à 1 m de largeur moyenne. Ce foyer a été établi, soit sur la roche en place, soit sur le remplissage, de manière à occuper une surface horizontale. Il s'est partout rencontré à une profondeur variant de 0 m 60 à 0 m 80, sous les matériaux du parapet, sans jamais se continuer à travers celui-ci jusqu'à la face extérieure. De la sorte, il en reste toujours à ce niveau une largeur d'environ 1 m 50 à 2 m qui ne présente pas de traces du foyer. Par contre, c'est dans cette partie externe du parapet, représentant sans doute son épaisseur primitive, que se rencontrent surtout les débris de poteries, les os, et la plupart des objets de métal.

En outre des charbons et des os à demi brûlés qui s'y rencontrent, le foyer présente une couche presque uniforme de 6 à 8 centimètres de chaux, résultant de la calcination du calcaire, mais recombinaison depuis lors avec l'acide carbonique : on dirait une couche de mortier, qui agglutine des charbons et des os calcinés, quelques fragments de poterie et des pierres. Mais il se présente un fait singulier. Les pierres qui ont supporté le foyer, et qui étaient la plupart assez grosses, sont bien calcinées plus ou moins profondément; mais, en général, ce ne sont pas elles qui ont fourni cette couche de chaux. Un grand nombre d'échantillons, pris sur différents points du foyer, ont ordinairement montré du charbon à la partie inférieure de la chaux, puis, dans la partie supérieure, des fragments peu volumineux de calcaire plus ou moins complètement calciné. Il est évident, d'après cela, que sur un foyer incandescent, établi en même temps sur toute la longueur du parapet et au contact de celui-ci, des pierres, probablement de petite dimension, ont été projetées en assez grande quantité, comme pour l'éteindre à la hâte. Toutefois, la plus grande partie des matériaux accumulés au-dessus du foyer semble provenir de l'effritement et de l'éboulement de la partie supérieure du parapet.

Du côté de l'Est, sur un espace peu considérable, le foyer s'étendait en arrière du foyer à chaux : ici, c'étaient plutôt des cendres, avec quelques charbons et quelques pierres calcinées, que de la chaux. Une petite pointe de flèche [...] s'est trouvée dans cette partie du foyer, ainsi qu'une demi-douzaine de clous plats, très minces. Evidemment, on a brûlé ici des plaquettes de bois dans lesquelles étaient plantés ces clous. On rencontre d'ailleurs, sur divers points voisins du grand foyer, des plaquettes de charbon qui semblent provenir de la combustion incomplète de planchettes de sapin.

OBJETS RECUEILLIS DANS LES FOUILLES

En plus des clous déjà indiqués, les fouilles ont fourni des pointes de flèches et divers objets de fer et de bronze, des débris de poterie et des ossements, et en outre une sorte de percuteur de pierre siliceuse.

Pointes de flèches

Elles sont au nombre de 4, parmi lesquelles se trouvent 3 carreaux ou grosses flèches et une petite pointe de flèche ordinaire.

Les 3 carreaux ont été trouvés en dehors du foyer, vers le milieu de l'épaisseur du parapet. La pointe de l'un était recourbée et celle de l'autre émoussée : il semblerait qu'ils ont frappé contre les pierres du parapet et sont tombés entre celles-ci, puis ont coulé plus ou moins profondément. ils appartiennent à 3 types différents.

L'un, de 105 mm de longueur, a une pointe de grosseur moyenne, très allongée, et dont la section est un losange, qui atteint 7 mm. de côté [...]. Il a été légèrement courbé dans le voisinage de la douille mais sa pointe est intacte.

Les 2 autres sont beaucoup plus courts, et leur pointe, courte, a une section carrée : le premier a 6 cm de long, et le côté du carré de section de sa pointe atteint 11 mm.; il s'atténue rapidement en pointe fine [...] tandis que le second, de 56 mm. de longueur, a une pointe moins aiguë, dont le côté du carré de section n'a que 6 mm. au maximum [...]. Tous les trois sont façonnés très régulièrement et avec un grand soin. On le remarque surtout pour la longue pointe, dont la section en losange très régulier nécessitait une véritable habileté.

Il n'en est pas de même pour la petite pointe de flèche trouvée dans le foyer avec les clous [...]. Celle-ci, de 6 cm de longueur, a aussi la pointe émoussée pour avoir frappé un corps dur ; la section de sa pointe est un carré dont le côté ne dépasse pas 2 mm. Bien que sa douille soit bonne, cette pointe accuse une fabrication moins soignée que les précédentes.

Autres objets de fer

Le plus curieux est un clou, gros et court [...] portant une grosse tête, aplatie transversalement, et sur laquelle se trouve ménagée une pointe aplatie longue de 4 mm. Ce singulier clou avait eu sa pointe refoulée, de sorte qu'il restait seulement une longueur de 1 cm entre la tête et la partie refoulée ; il avait, par conséquent, été fixé sur un corps de cette même épaisseur.

Les autres objets de fer sont :

Un anneau, de 39 mm de diamètre intérieur, à section carrée, qui pourrait avoir fait partie du harnachement d'un cheval.

Une portion de lame, longue de 12 cm, sur 15 mm de large et 2 mm d'épaisseur moyenne, montrant à chaque extrémité deux trous qui en ont déterminé la cassure. On ne peut indiquer de quel objet ce fragment a pu faire partie.

Enfin, les 6 clous déjà mentionnés. Ils sont plats, très minces, longs de 42 à 45 mm, et à peu près dépourvus de tête, à l'exception d'un seul. Deux avaient servi à clouer des pièces de 20 à 25 mm d'épaisseur, comme le montre la courbure ou le refoulement qu'ils ont subi ; les autres devaient clouer des pièces plus épaisses, car ils n'ont pas été refoulés.

Objet de bronze

C'est une sorte de frette, formée d'une mince lame de bronze, d'environ 10 mm de largeur, et dont les extrémités sont réunies, d'une façon maladroite, par un méchant rivet de cuivre rouge. Son diamètre est de 7 centimètres. Sa forme un peu évasée semble indiquer qu'elle était destinée à garnir ou consolider un objet légèrement conique. Elle a été trouvée dans la tranchée occidentale, vers l'extrémité du foyer.

Poteries

Une centaine de fragments de poteries ont été recueillis, quelques-uns dans le foyer, d'autres, et surtout les plus grands morceaux, dans l'intérieur du parapet, à peu près au niveau du foyer. Il semblerait que la plupart de ces vases ont été brisés pendant l'exécution des travaux de défense. Ces poteries ont généralement été faites au tour; une seule semble faire exception.

Une partie des débris annonce une exécution assez soignée, bien que les formes soient peu élégantes; du moins la pâte a été travaillée convenablement, et elle a subi une cuisson suffisante. D'autres débris indiquent un manque de soin ou d'habileté très prononcé : la pâte n'a pas été broyée suffisamment et la cuisson a été fort imparfaite. Un petit nombre montrent une pâte noire, rougie seulement à l'extérieur, et l'un d'eux est même tout à fait noir ; on rapporterait assez volontiers ces derniers à l'époque de la pierre polie, si l'on ne remarquait sur la plupart l'emploi du tour. En somme, quelques morceaux, les plus menus, pourraient, à la rigueur, être rapportés à une époque antérieure aux travaux de fortification ; toutefois, la position où se trouvaient les débris de poterie, même ceux à pâte noire intérieurement, engagerait plutôt à les attribuer à une même époque, s'il n'avait pu se produire un certain mélange lors des travaux de fortification.

La matière composante est assez variée. Tantôt, c'est une argile de bonne qualité, mélangée de fines parcelles de mica [...], d'autres renferment une proportion variable de fin sablon siliceux, micacé. Ces matériaux sont étrangers à la région des montagnes.

Les débris recueillis appartiennent à une dizaine de vases de formes diverses :

1° Un seul a pu être reconstitué, non en entier, mais d'une manière suffisante pour donner sa forme [...]. Bien qu'exécuté au tour avec une certaine habileté, sa forme lourde et la grandeur des anses, hors de toute proportion avec les dimensions générales, trahissent un manque de goût prononcé. Quelques débris d'un autre vase presque identique ont encore été recueillis ; par places ces derniers présentent une sorte de vernis, qui paraîtrait dû plutôt à une vitrification accidentelle de la surface qu'à une couche de vernis. Le fond d'un troisième, formé au contraire, d'argile sableuse, micacée, semble indiquer une forme générale analogue.

2° Divers fragments appartiennent à des vases à fond plat, non rélargi comme les précédents. Certains bords, de même pâte, se rapportent à des sortes d'urnes très pansues, à ouverture étroite et presque sans rebord.

3° Un fragment de bord, avec une portion d'anse et quelques morceaux de la panse et du fond, présentent la plus grande analogie avec certaines poteries nombreuses dans les cendres du puits salé de Lons-le-Saunier, et qui se rattachent aux anciennes époques de l'exploitation du sel dans cette localité. C'est même forme générale, et surtout même pâte dure, noirâtre, très gréseuse et micacée.

4° Divers morceaux, d'une argile légèrement micacée, se rapportent à un vase à bords droits, non pansu, d'un assez petit diamètre (12 à 15 cm à peu près), et pourvu d'un manche. La pâte est assez mal broyée et peu cuite. Il semblerait avoir été fabriqué sans l'emploi du tour ; du moins, on voit qu'il a été lissé de haut en bas et d'une façon assez grossière, de sorte que l'on connaît tous les coups de lissoir. Le manche, qui est représenté par un morceau long de 6 cm, est maladroitement percé d'un trou très évasé à l'extrémité ; la surface semble avoir été grossièrement façonnée à coups de lissoir ou de couteau, de manière à former de longues facettes aplaties, irrégulières. Il porte une tache vitrifiée qui simule une sorte de vernis, mais paraît accidentelle.

Un manche, de forme, de matière et de fabrication identiques, se rencontre dans des échantillons trouvés au château de Montmorot, où abondent les poteries celtiques, et qui m'ont été communiquées par M. Z. Robert.

5° Quelques débris appartenant à différents vases, de matières et de formes variables, sont en trop petit nombre et trop peu caractérisés pour permettre une appréciation. Parmi ceux-ci se trouve un débris à pâte complètement noire. Une mention spéciale doit être donnée à des morceaux assez nombreux, plus ou moins irréguliers et très épais, d'argile peu cuite, fort mal broyée et très peu résistante. On ne peut dire s'ils ont fait partie d'une poterie grossière très épaisse, ou de sortes de briques. La matière de ces débris pourrait être des marnes argileuses du pays, tandis que celle de tous les vases bien caractérisés a évidemment une provenance étrangère.

En résumé, les poteries recueillies dans le retranchement du Châtelet appartiennent à une époque assez reculée et remontent certainement au-delà du Moyen âge.

Ossements

Les ossements se trouvent, comme les poteries, au niveau du foyer, soit dans ce dernier, et alors ils sont plus ou moins calcinés, soit surtout en dehors de celui-ci, dans le parapet. La plupart sont fragmentés. Une soixantaine de fragments ou d'os entiers ont été recueillis, ainsi que plusieurs dents. Le boeuf (jeune), le cerf, le porc ou le sanglier adulte y sont représentés, ainsi qu'un autre mammifère, de petite taille, qui paraît être le blaireau, et en outre la poule.

Percuteur ?

J'indique avec quelque doute sous cette dénomination un caillou siliceux, trouvé dans la région du foyer. C'est un morceau d'une chaille siliceuse du nord de la Franche-Comté, de forme ovoïde aplatie, et d'environ 0 m 15 de plus grand diamètre, qui aurait été partagée en quatre par un choc intentionnel. Aucune pierre siliceuse de cette nature ne se trouve en place dans le pays, et je n'y ai jamais rencontré de ces chailles parmi les erratiques. De plus, le sommet du Châtelet est dépourvu de terrain de transport.

Le pourtour de ce fragment n'offre pas de traces de percussion, sauf peut-être dans la partie correspondante au milieu de la chaille ; mais, sur l'une des faces de cassure, on observe la trace du choc d'un corps tranchant ; en outre, il s'y trouve deux lignes en chevron qui figurent un V très net, et qui ne sont évidemment pas dues à une cause naturelle. Quoi qu'il en soit, la présence de ce caillou sur ce point et le choc intentionnel qui a dû le façonner ne peuvent laisser de doute sur son emploi par l'homme à une époque reculée.

En rapprochant de la présence de ce caillou, celle des rares fragments de poterie d'apparence celtique, indiqués ci-devant, on est amené à penser que le pic du Châtelet a probablement été fréquenté à une époque notablement antérieure à l'établissement de la castramétation.

Résumé

Le Châtelet de Châtelneuf offre incontestablement des travaux de fortification, composés d'un rempart, surmonté d'un parapet, et précédé d'un fossé creusé dans le roc, de façon à former le seul passage accessible.

Comme l'indique son nom, c'est un véritable castellum, avec son agger, bordé d'un vallum de pierres sèches, son fossé et sa contrescarpe. Le creusement dans le roc d'un assez

large fossé distingue ce retranchement des fortifications d'un simple campement passager.

Les caractères de la poterie, des armes et autres objets recueillis, joints à la disposition du retranchement, font remonter ces fortifications à une époque reculée. Ils permettent parfaitement de les attribuer à la période gallo-romaine, ainsi que l'avaient fait MM. Rousset et Moreau, guidés seulement par le nom local. Il est d'ailleurs très probable que l'homme a fréquenté ce point longtemps auparavant.

La position du Châtelet permettait une défense facile. Toutefois, il n'existe aucune source, ni dans son intérieur ni dans son voisinage immédiat. Les plus rapprochées sont celles des *Grands-Marais*, à plusieurs centaines de mètres de distance. C'était une situation bien défectueuse dans le cas d'une attaque prolongée.

La présence de restes d'armes à pointe émoussée, perdus dans les pierres du rempart, montre que ce castellum fut le théâtre d'une lutte, au sujet de laquelle l'histoire reste muette. Les données qui précèdent sont trop incomplètes pour permettre de préciser l'époque de l'érection de ce retranchement, non plus que pour déterminer quels en furent les auteurs, et quels combattants s'y rencontrèrent.

On peut se demander si le vaste foyer qui bordait la face principale du parapet ne fut point allumé pour fermer le passage à l'assaillant par un rideau de flammes, ou pour faciliter la fuite des défenseurs. Le point semble mal choisi soit pour un simple foyer de cuisine, qui n'offrirait pas d'ailleurs les caractères observés, soit pour l'un de ces feux destinés à servir de signal. Peut-être a-t-on pratiqué, à la hâte, en cet endroit l'incinération du corps de quelque combattant ? Cela pourrait expliquer l'accumulation des pierres, jetées aussitôt sur le foyer incandescent et transformées partiellement en chaux.

La présence de ce castellum et les faits d'armes dont il fut le théâtre montrent que la partie du plateau de Châtelneuf voisine du Grandvaux était fréquentée à une époque reculée. On est, de plus, amené à penser que si un tel point, perdu en quelque sorte dans ces montagnes couvertes de forêts, a été l'objet d'un semblable travail, c'est qu'il se trouvait sur l'une des voies de communication suivies alors pour la traversée du Jura. Le vaste horizon que l'on découvre du Châtelet, joint à sa forte situation, l'auraient fait choisir pour l'érection d'un poste temporaire de surveillance de cette voie. Cette idée sera d'ailleurs développée dans la dernière partie de ces notes.

LES TUMULUS A INCINERATION DE MENETRUX-EN-JOUX

Principaux groupes de tumulus du département du Jura.

On a signalé depuis longtemps l'existence de nombreux tumulus dans la région du vignoble et sur le premier plateau du Jura dans notre département, ainsi que dans la Combe-d'Ain entre Clairvaux et Crotenay.

Dans les environs de Lons-le-Saunier, l'exploration de ces antiques sépultures a donné une précieuse récolte d'observations et d'objets en bronze, etc., qui s'étalent dans les belles vitrines du Musée de cette ville. On connaît, par exemple, les recherches faites près de Gevingey, soit par M. le Docteur Marcel BUCHIN (1), soit par la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU JURA (2), et, tout récemment, les intéressantes découvertes de M. Henri CHEVAUX, dans les tumulus de Conliège, entre Briod et Publy (3).

Plus au nord, la continuation du premier plateau montre des milliers de tumulus dans les environs de Salins. On sait les curieux résultats des fouilles de MM. Edouard TOUBIN et GIRARD (1), puis de MM. DE MORGAN et Louis CLOZ (2); dans la forêt des Moidons, entre

Arbois, Poligny et Champagnole, ainsi que de MM. Ed. TOUBIN et FARDET A Cernans et Clucy près de Salins (3), et surtout les nombreuses découvertes de la SOCIÉTÉ D'EMULATION DU DOUBS, non loin des limites de notre département, dans les tumulus d'Alaise et du voisinage (4).

Dans la Combe-d'Ain, principalement aux environs de Clairvaux, ainsi qu'entre Marigny et Châtillon, s'élèvent de nombreux tumulus, la plupart de grande dimension. Les plus importants ont presque tous été ouverts en 1837, par les soins de M. Edouard CLERC et de M. Jules LE MIRE, et ils ont fourni des objets de bronze et de fer (5). Tout récemment, M. G. BERLIER, de Châtillon, qui avait repris la continuation de ces fouilles, a découvert sur le territoire de Villars, dans le groupe de tumulus qui s'allonge au S.-O. du lac de Chalain, deux belles épées de bronze, que possède actuellement le Musée national de St-Germain-en-Laye (6).

On n'avait pas encore, à ma connaissance, signalé l'existence de tumulus dans la région plus élevée des montagnes, située à l'est de l'Ain. J'avais recherché vainement des sépultures antiques sur le plateau de Châtelneuf, qui s'élève à moins de 2 km des tumulus de Marigny. Pourtant, la découverte de la station préhistorique de Ney et celle des objets de pierre mentionnés précédemment accusaient la fréquentation de ce plateau durant les temps préhistoriques-

C'est principalement d'après ces deux ouvrages de M. Clerc que j'ai indiqué les antiquités de la Combe-d'Ain dans la carte placée en tête du présent travail.

On peut en outre de ces ouvrages consulter pour les fouilles de 1837, J. LE MIRE, Les tumulus de la Combe-d'Ain. (Mem. Soc. d'Em. du Jura, 1877, p. 469-482, 2 pi.).

« Mais, disais-je, en 1879, si nous voyons dans cette région des témoignages évidents de la présence des hommes à une époque reculée, nous n'y rencontrons aucune de leurs sépultures, qui nous fourniraient sans doute un grand nombre d'intéressantes observations et de précieuses découvertes. »

Mon éloignement de ce pays, depuis neuf ans ne m'a pas permis de continuer les observations archéologiques que j'avais commencées et d'exécuter les fouilles que j'avais projetées, afin d'y rechercher les autres stations terrestres et lacustres qui s'y rencontrent probablement et les restes de leurs anciens habitants. Mais j'avais essayé d'exciter l'attention des gens du pays en publiant, en 1879, la Note sur la station préhistorique de Ney, et j'espérais que de nouvelles découvertes archéologiques y seraient effectuées. La région qui s'étend entre Châtelneuf et Clairvaux, vraie Région des Lacs du Jura, disais-je alors, où l'on trouve 15 ou 16 lacs dans un rayon de 8 kilomètres autour de Petites-Chiettes, mérite d'être explorée d'une manière toute particulière.

Après une huitaine d'années, la continuation des recherches sur la géologie de cette région, vient de me procurer l'avantage de découvrir un groupe de tumulus sur le bord occidental du plateau de Châtelneuf, à Ménétrux-en-Joux.

(1) BIICHIN (Dr Marcel). Notice sur un crâne humain perforé découvert dans une sépulture de la nécropole gauloise de Gevingey (Jura). (Mem. Soc. d'Em. du Jura, 1875, p. X1-X11, 1 pi.)

(2) L. CLOZ et Z. ROBERT. Rapport sur les fouilles des tumulus de la nécropole gauloise de Gevingey. (Mem. Soc. d'Em. du Jura, 1883, p. i-10, 5 pl.)

(3) CHEVAUX. et Z. KOUERT. Rapport sur les nouvelles fouilles faites à la Croix des Monceaux, territoire de Conliège (Jura). (Mem. Soc. d'Em. Du Jura. 1886, p. 317-326. 4

pi.).

(1) Ed. TOUBIN. *Rapport sur des fouilles faites près des Moidons*. (Mem. Soc. d'Em. du Jura, 1869-1870, p. 25-28, 1 pi.)— *Fouilles dans la forêt des Moidons* (Id., 1871-1872, p. 289-298, 2 pi.), avec un supplément par L. Cloz. — *Nouvelles fouilles dans la forêt des Moidons* (Id., 1874, p. 53-55, 1 pi.). — *Fouilles dans les Moidons* (Id., 1875, p. 7-9).

(2) DE MORGAN. *Forêt des Moidons* (Lettre au sujet de ses fouilles dans la). Mem. Soc. d'Em. du Jura, 1883, p. 13-20, 2 pi..

(3) Ed. TOUBIN. *Fouilles sur le territoire de Cernans près de Salins, avec 4 pl. d'objets recueillis par M. Fardet*. (Mem. Soc. d'Em. du Jura, 1880, p. 211-218).

(4) Au sujet des tumulus d'Alaise, on peut voir les nombreux mémoires de MM. DELACROIX, CASTAN, BIAL, dont la plupart se trouvent dans les Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, années 1858-1863.

(5) Découverts par M. D. MONNIER et indiqués par lui dès 1822 (Travaux de la Soc. d'Em. du Jura, 1822. p. 39-50), ces tumulus ont été signalés surtout par M. Ed. CLERC, en 1840, dans son *Essai sur l'Histoire de la Franche-Comté* (I, IX-XIV et p. XXI). La pl. V de cet ouvrage, intitulée *Champ de bataille de la Combe-d'Ain et lieux voisins*, marque la position des principaux groupes de ces tumulus, et la pi. IV en donne une « vue intérieure ». Ils sont encore indiqués dans *La Franche-Comté à l'époque, romaine du même auteur* (texte et carte).

(6) J'ai eu l'avantage de visiter l'an dernier plusieurs de ces tumulus sous la conduite de M. Berlier, au moment des fouilles. Ils offrent deux types fort différents : les uns ne sont qu'un simple amas de terre uniforme ; les autres, aussi construits en terre, offrent au centre un amas de pierres arrondies que l'on avait recueillies au voisinage, et au-dessous desquelles se trouvent des ossements. Parfois, on n'a pas rencontré de restes humains, non plus qu'aucun objet antique.

Les deux épées de bronze recueillies par M. Berlier et dont il conserve des moulages sont tout à fait analogues, si ce n'est même identiques, à celles que MM. Ed. Clerc et Le Mire ont trouvées dans les tumulus du voisinage de Clairvaux. Deux de celles-ci sont figurées dans le mémoire de M. Le Mire cité dans la note qui précède (pi. I, fig. 1 et 2), et une dans l'Essai de M. Clerc, (pi. IV, fig. 1).

Tous les tumulus du voisinage du lac de Chalain que j'ai observés, et en particulier ceux où M. Berlier a découvert ces armes, paraissent être simplement des sépultures ordinaires d'habitants du pays, et non les traces d'un champ de bataille ainsi que l'avaient pensé MM. D. Monnier et Ed. Clerc.

Quelques-uns des tumulus ouverts dans cette région par ces derniers et par M. Berlier renfermaient des épées de fer. Un seul a offert des traces d'incinération, et l'on n'y a rien recueilli. (J. LE MIRE. *Les tumulus de la Combe-d'Ain*).

Louis Abel GIRARDOT - Mémoires Société Emulation (1888)



Fouilles de Louis Abel GIRARDOT

Le Chatelet est « un pic rocheux, arrondi, presque entièrement dénudé, qui s'élève à l'extrémité orientale de la montagne boisée dite "Sur le lac" ou "Les grands bois". On dirait les ruines d'une tour gigantesque adossée à la montagne... »

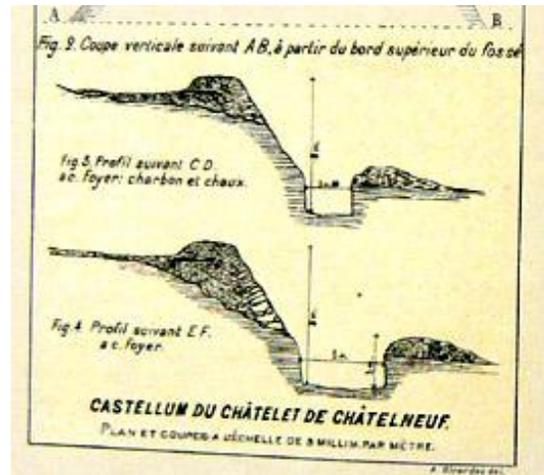
Girardot découvre un fossé taillé dans la roche, dont la largeur varie entre 2 et 5 mètres, la profondeur entre 1,50 m et 2,50 m. qui entoure la partie non à pic du sommet. La crête de

l'agger qui le longe domine le fond du fossé de 5 à 6 mètres dans la partie centrale.

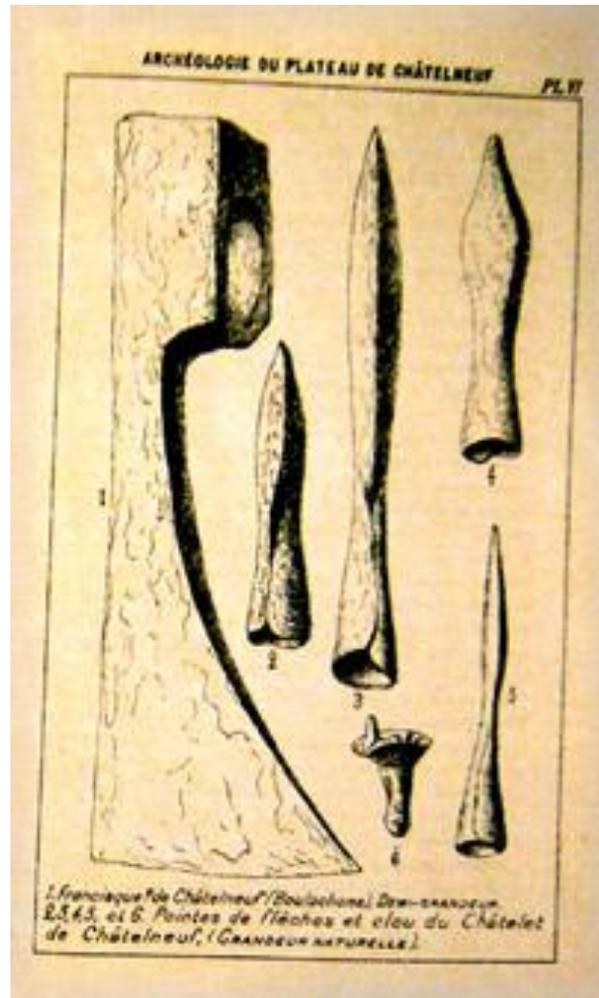
La fouille met à jour 3 pointes de flèches ou de lance, des clous à section carrée, un anneau en fer à section carrée, probablement élément du harnachement d'un cheval, une pierre siliceuse ovoïde, de nombreux débris de poteries, ainsi que des résidus d'ossements. En outre il avait appris que « *sous le pic du Chatelet, ont été trouvées des sortes de meules, analogues à celles dont les anciens se servaient pour moudre le grain, mais le fait n'a pu être vérifié et il reste tout à fait problématique.* »



Le fossé du Chatelet (état actuel)



Croquis de Girardot représentant 2 coupes réalisées lors des fouilles de 1884



Dessins des armes trouvées par Girardot, ainsi que d'un clou caractéristique dont la partie droite mesure 1 cm de longueur

Commentaires de Girardot

- « On peut se demander si le vaste foyer qui bordait la face principale du parapet ne fut point allumé pour fermer le passage à l'assaillant par un rideau de flammes /.../Peut-être a-t-on pratiqué, à la hâte, l'incinération du corps de quelque combattant ? »

- « La position du Châtelet permettait une défense facile. Toutefois, il n'existe aucune source, ni dans son intérieur, ni dans son voisinage immédiat. Les plus rapprochées sont celles des grands marais, à plusieurs centaines de mètres. C'était une position bien défectueuse dans le cas d'une attaque prolongée »

- « La présence de restes d'armes à pointe émoussée, perdues dans les pierres du rempart, montre que ce castellum fut le théâtre d'une lutte au sujet de laquelle l'histoire reste muette »

- « Il semblerait que le fossé ait été commencé simultanément sur les points les plus

essentiels et qu'il n'ait pu être achevé à temps »

Description des tessons de poterie

- « Un petit nombre montrent une pâte noire, rougie seulement à l'extérieur, et l'un d'eux est même tout à fait noir. On rapporterait assez volontiers ces derniers à l'époque de la pierre polie, si l'on ne remarquait sur la plupart l'emploi du tour /.../ la position où se trouvaient les débris de poterie, même ceux à pâte noire intérieurement, engagerait plutôt à les attribuer à une même époque, s'il n'avait pu se produire un certain mélange lors des travaux de fortification »

Conclusion de Girardot

- « Comme son nom l'indique, c'est un véritable castellum avec son agger, bordé d'un vallum de pierres sèches, son fossé et sa contrescarpe »

Et compte tenu de sa hauteur de 870 m qui permet de voir l'ensemble du paysage à plus de 10 Km à la ronde, «Le Chatelet de Chatelneuf serait un point admirablement choisi pour des signaux destinés à tout ce vaste horizon »

Louis Abel Girardot - Notes sur le plateau de Chatelneuf avant le moyen-âge (1888)



ROCHE DE FER EN GRAINS

Près de la Grange-Bataillard et de Narlay, il existe à fleur du sol une roche de fer en grains, que le bétail alentour se plaît à aller lécher.

L'abondance de la mine de fer à la surface du sol dans un pays couvert de forêts, a dû fournir aux premiers industriels du Jura l'indication naturelle de l'établissement des forges : il n'est donc pas étonnant que la métallurgie ait précédé la plupart des autres branches d'industrie, et soit devenue la plus importante dans le Jura.

Désiré MONNIER - Annuaire du Jura (1855)



SCULPTURES DE SYAMOUR (alias Marguerite Gagneur)

Cimetière : tombe de Victor Poupin, avec buste en bronze.

Maison de Victor Poupin, député du Jura de 1885 à 1897. Syamour dota la maison de trois œuvres, deux ornant le jardin : "l'étoile du soir", et "l'étoile du matin", et une en guise de décor sur la façade sud-ouest. Sur le fronton de la maison, on peut lire l'inscription "salve"

Statue érigée devant l'église de Chatelneuf : "la République" buste bronze 1884, H 110, L 61, P 30, signé sous l'épaule droite. Inscription sur le socle « Travail, Instruction, Progrès », puis a été ajouté « Liberté, Égalité, Fraternité »

Sculpture en plâtre, 1884, mairie de Chatelneuf, "la République" attribuée à Marguerite Gagneur.

Partick SIMON - Petits dialogues avec une sculpteure, Marguerite Gagneur



Du Bramard au vallon de Panesière

Sur ce tronçon d'environ 1500 m, la voie, totalement abandonnée et reprise par la végétation, se poursuit toujours en direction plein Sud. On arrive pratiquement en droite ligne jusqu'à la route actuelle reliant Pont-de-la-Chaux à Chatelneuf, après avoir contourné une dépression marécageuse. De là, continuant toujours plein Sud, on tombe exactement sur l'ouvrage appelé » *barrage-route* », élément important de la circonvallation. La voie passe à l'Est d'une série de dépressions marécageuses, restant le plus possible sur les hauteurs entre cette suite de marécages et le vallon de Panesière. Ayant traversé le vallon grâce au barrage-route, la voie continue [...]

La contrevallation.

La contrevallation, coté romains, s'articule autour de la fermeture de la vallée du ruisseau de Panesière, empruntée aujourd'hui par la route du Fransois qui mène à la région des lacs.

La vallée était fermée par deux barrages en terre (alluvions glaciaires) dont il reste des vestiges importants tout au moins pour l'un d'entre eux. Le barrage le plus avancé se situait à hauteur du carrefour de la route du fransois et de la route qui dessert le lotissement supérieur de pont de la Chaux. Il en reste seulement un vestige coté sud de la route du Fransois. Il y avait continuité entre ce barrage de terre et :

- au nord, un mur que l'on peut suivre assez loin à mi-pente du massif des belettes ;
- au sud, un mur de même type qui se prolonge assez loin sur le massif des Crétets.

Le deuxième barrage est situé à une quarantaine de mètres en arrière du premier. Les vestiges encore visibles sont très importants. L'ouvrage, qui barrait la totalité de la vallée, mesure une centaine de mètres de long et présente une largeur de l'ordre de trois mètres en crête. Le barrage a été érodé par le ruisseau et coupé par la route du Fransois, si bien qu'il reste une butte –témoin entre le ruisseau et la route. Il est constitué de matériaux fluvio-glaciaires.

Au nord de la route, on voit très bien que le barrage était ancré dans le rocher où il se termine par une plate-forme.

A l'arrière immédiat du barrage, coté massif des crétets, on peut voir les fondations d'un mur important qui permettent de supposer un cantonnement de troupes.

Le dispositif de contrevallation de la zone était complété :

- par un *castellum* aménagé sur la butte du chateau d'eau de chaux des crotenay. En avant du mur qui ceinture le sommet on relève un certain nombre de plates-

formes et plusieurs fossés.

- Par un deuxième *castellum* aménagé sur la butte nord (cote 780) du massif des Crétets.

La circonvallation.

Le massif du rocher de la Baume.

Dans ce secteur, on peut reconstituer deux lignes de circonvallation :

- une ligne très proche de l'oppidum qui couvre à l'ouest le castellum de contrevallation situé en dessous du rocher de la baume. Son tracé est encore matérialisé par les vestiges d'un mur et d'un fossé entre la Billaude du haut et la scierie jacquemin à la Billaude, avec dans le prolongement, au sud, le ruisseau encaissé flanquant le castellum. Cette ligne de direction sensiblement nord-sud rejoint ensuite directement le secteur du Bramard au sud-est du rocher de la Baume.
- la deuxième ligne enveloppe le massif du rocher de la Baume, y compris l'esplanade de la Fullie, au nord, et le massif de la Basevière, au sud. A partir de la Billaude du haut elle est jalonnée par le bief Faucon, le fossé de la Fougemaille, le mur qui couvre à l'ouest le castellum du rocher de la Baume jusqu'à la basevière, et enfin le castellum signalé sur les cartes IGN au 1/25000 comme « ancien poste romain ».

On peut considérer, à vrai-dire, que ces deux tracés délimitent un « intervalle de circonvallation » avec ligne intérieure et ligne extérieure. Les vestiges de voies anciennes qu'on remène dans ce secteur montrent bien les difficultés que les romains ont dû rencontrer pour se déployer par l'ouest autour de l'oppidum.

Le secteur de Pont de la Chaux.

La circonvallation, toujours de direction sensiblement nord-sud, se raccorde avec la ligne intérieure du secteur précédent dans le vallon séparant le secteur du bramard de celui de la source de la Renvoise. C'est ici qu'on découvre un tronçon d'environ 200 mètres, magnifiquement conservé et qui a été baptisé « l'archéodrome ». fossé, berme et mur sont parfaitement associés.

Un mur en mauvais état prolonge ce tronçon au nord et va, après plusieurs changements de direction s'accrocher à la falaise du rocher de la baume. De là un sentier dangereux permet d'accéder à la grotte de la Cadoule qui mériterait de faire l'objet d'une fouille sérieuse.

Au sud de « l'archéodrome » plusieurs tronçons de murs ceignent par l'est des dépressions marécageuses qui se transforment en étangs à la moindre pluie. De proche en proche, les vestiges de murs nous conduisent à l'ouvrage qui barre le vallon de Panesière, ouvrage que nous avons appelé « barrage-route » et qui auparavant portait le nom de « barrage à poissons ».

Cet ouvrage se situe à Pont de la Chaux, à environ 700 mètres du carrefour des routes D75 et N5, ce qui représente la distance théorique moyenne entre contrevallation et circonvallation. L'ouvrage a une largeur moyenne de 13 mètres à la base et 10 mètres au

sommet pour une hauteur moyenne de 2,20 mètres. Sa longueur totale est de l'ordre de 120 mètres, le volume de matériaux déplacés et agencés représentant environ 3000 M3. A raison de 2 M3 par homme et par jour, la construction de l'ouvrage aurait nécessité 1500 hommes-jours, soit 5 jours en affectant 300 hommes au chantier.

Il est curieux qu'un ouvrage d'une telle importance ne figure pas sur les cartes IGN actuelles, alors qu'il figurait sur la carte ancienne dite « de Cassini », établie au XVII^{ème} siècle.

Jacques BERGER - ALESIA Chaux-des-Crotenay, pourquoi ? (2004)

